

# CHARTRE DES MEMBRES FONDATEURS

## de l'Association « Sageocratie Internationale »

*Charte révisée adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2026*

---

Nous, soussignés, membres fondateurs de l'association « Sageocratie Internationale », déclarons en pleine conscience et en pleine responsabilité :

### ***Reconnaissance***

Reconnaître la Sageocratie comme un projet d'organisation collective fondé sur la conscience des interdépendances, la responsabilité de chacun et le respect des équilibres du vivant, tel que cet horizon est formulé dans l'ouvrage *La Sageocratie — Vers une société fondée sur la conscience, la syntonie et le vivant* de Yannick Costechareyre, qui constitue la référence centrale du projet.

Reconnaître que la Sageocratie ne constitue ni une idéologie ni un instrument de pouvoir, mais un déplacement du regard que ce livre cherche à rendre lisible.

Inscrire notre engagement dans la continuité du Serment de Reliance Sageocratique formulé dans l'ouvrage de référence, dont nous reprenons ici les engagements essentiels, adaptés à notre mission collective.

### ***Nos engagements***

Nous nous engageons à percevoir avec attention et honnêteté, à regarder ce qui est réellement là, et non ce que nous voudrions y voir.

Nous nous engageons à agir en cohérence avec ce que nous percevons comme juste, en sachant que cette cohérence restera toujours imparfaite, et que cette imperfection n'est pas une raison de renoncer à la chercher.

Nous nous engageons à contribuer à l'équilibre des collectifs dont l'association fait partie, non par obligation, mais parce que nous comprenons que l'épanouissement de chacun dépend de la qualité de ce qui le relie aux autres.

Nous nous engageons à reconnaître nos erreurs, à les nommer plutôt qu'à les dissimuler, à en comprendre les causes plutôt qu'à en chercher les responsables, et à les corriger avec la même rigueur que celle que nous appliquons à nos intentions.

Nous nous engageons à respecter ce qui vit, dans les êtres humains qui nous entourent, dans les écosystèmes qui nous portent, et dans les dynamiques collectives auxquelles nous contribuons.

### ***Notre cadre d'action***

Nous plaçons la souveraineté de conscience au centre de toute décision.

Nous préservons la neutralité et l'indépendance de l'association vis-à-vis de toute influence politique, religieuse ou commerciale.

Nous reconnaissons que nous sommes au service du projet et de l'objet de l'association, non de nos intérêts personnels ou familiaux.

Nous agissons avec transparence, responsabilité et précision, en cohérence avec ce que l'ouvrage de référence appelle à mettre en œuvre.

***Signature de la charte***

Par la présente, nous engageons l'association « Sageocratie Internationale » à porter ce projet dans la durée, et nous invitons toute personne reconnaissant la justesse de ce qui est ici formulé à inscrire son propre engagement, à la mesure de sa situation et de ses moyens.

---

**Fait à Saint-Paul-Trois-Châteaux, le 12 mai 2026.**

Le Président-fondateur,

**Yannick COSTECHAREYRE**

Signature : Signé électroniquement le 12 mai 2026

La Membre du Conseil collégial,

**Danielle COSTECHAREYRE**

Signature : Signé électroniquement le 12 mai 2026